

## Validité du certificat de vaccin COVID-19 - janvier 2022

Source: Gouvernement de Malte  
Janvier 2022

Depuis le 17 janvier 2022, des nouveaux règlements ont été mis en place concernant la validité des certificats de vaccination COVID-19.

### Adultes âgés de 18 ans et plus

- **Avec deux doses de vaccin:** le certificat sera valable 3 mois à compter de la deuxième dose. *Si la personne a reçu le vaccin Johnson & Johnson, **la dose unique** sera considérée comme valide.*
- **Avec trois doses de vaccin (deux doses principales plus une dose de rappel):** le certificat sera valable 9 mois à partir de la troisième dose. **Une dose unique plus la dose de rappel** seront considérées comme valides si la personne a initialement reçu le vaccin Johnson & Johnson.

### Enfants âgés de 12 à 17 ans

- Le certificat sera valide si deux doses de vaccin ont été administrées.